

## CTL du 9 janvier 2018

### SUPPRESSION D'EMPLOIS À LA DDFIP DE VENDÉE

Pour ce premier comité technique local de l'année, la phrase à retenir c'est « on attend CAP 2022 ». La Direction attend de savoir quelles missions vont être supprimées, transformées, externalisées afin de pouvoir absorber les futures suppressions d'emploi. Le président du CTL a confirmé qu'il n'y aurait pas de fermetures de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2019, qu'aucun service d'aide au réseau ne serait créé pour le moment.



#### Suppressions d'emplois

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce sera 20 suppressions. Cette année sont concernés les services de plus grand effectif. La Direction doit penser que cela passera inaperçu dans une masse plus importante et que cela se fera sans souffrance en plus pour les agents! Le détail des suppressions est à retrouver dans notre journal de janvier.

#### Trésorerie Côte de Lumière.

Et encore un transfert ! Après le transfert de la gestion financière et comptable de centre hospitalier de Fontenay au 1/01/2018, c'est au tour du transfert de la gestion financière et comptable de centre hospitalier de Côte de Lumière au 1/09/2018. Les transferts se font vers la trésorerie des Hôpitaux de la Roche sur Yon. Nous votons contre car une fois de plus on regroupe pour mieux supprimer ensuite.



#### Ponts « naturels ».

4 ponts obligatoires en 2018 : le 30/04, le 11 mai, le 24 décembre et le 31 décembre. La CGT s'est abstenue sur ce vote. Oui, ce n'est pas toujours simple de s'organiser dans les services mais n'oublions pas que sans ces suppressions massives il y aurait beaucoup moins de problèmes. Chacun doit pouvoir choisir ses congés. A quand les congés imposés sur toute l'année ?



#### Ressources Humaines

A compter du 1/01/2019, les services RH de chaque Direction seront répartis dans 10 CSRH (Centre des Services de Ressources Humaines). Nous dépendrons de celui de St Briec.

4 emplois sont transférés. Les collègues, même s'ils le souhaitent, n'ont pas de priorité pour suivre la mission. Pour chacun d'entre nous, c'est une perte de proximité et de compétences énormes. Toute mission éloignée du terrain n'a jamais facilité la vie des agents. Le Président, M Fuentes, a dit qu'il serait attentif aux agents concernés par ces missions. Affaire à suivre.

#### RNF

Sous ces trois lettres sont regroupées des taxes diverses et variées (taxe d'aménagement, taxes sur les véhicules polluants, la redevance d'archéologie préventive, ...). Là encore trois emplois vont être transférés. Les taxes vont être gérées dans différents centres nationaux, Angers pour la taxe d'aménagement, d'autres seront transférées à Châtellerault, d'autres en Moselle. On regroupe soit disant pour mieux gérer la complexité...



#### Parking Cité Travot.

Depuis la fin de l'année 2017, seuls les agents disposant d'une carte d'accès peuvent accéder au parking de la Cité Travot. L'ensemble des organisations syndicales est intervenu pour mettre en avant les problèmes rencontrés.

La Direction doit faire une nouvelle note précisant que les frais de stationnement seront remboursés lors des formations et des réunions de service, un lien vers le plan de stationnement de la ville sera joint, les personnes ayant des difficultés de déplacement pourront avoir un accès en le signalant par avance. On regroupe les services à la Roche et après on s'étonne qu'il manque de la place !!! Cela rend un peu plus compliqué encore la vie des agents.

Vous pouvez retrouver la déclaration liminaire sur notre site internet : <http://www.dgfp.cgt.fr/85/>

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Sonia PERRAUDEAU SIP Challans 02.51.49.66.54

Stéphane GOUJON SIP Luçon 02.51.28.52.09